



Abandon de domicile et droit quand il y a un contrat de mariage

Par **mao_old**, le **15/06/2007** à **16:29**

Je souhaite quitter mon mari , hors je ne voudrais pas qu'il puisse m'attaquer pour abandon de domicile et d'avoir voler la voiture puisque tous les biens que nous possédons sont à lui (contrat de mariage)

Ais je des droits car si je pars je me retrouve à la rue ,sans logement,sans véhicule et un salaire à temps partiel pour vivre avec mes deux enfants